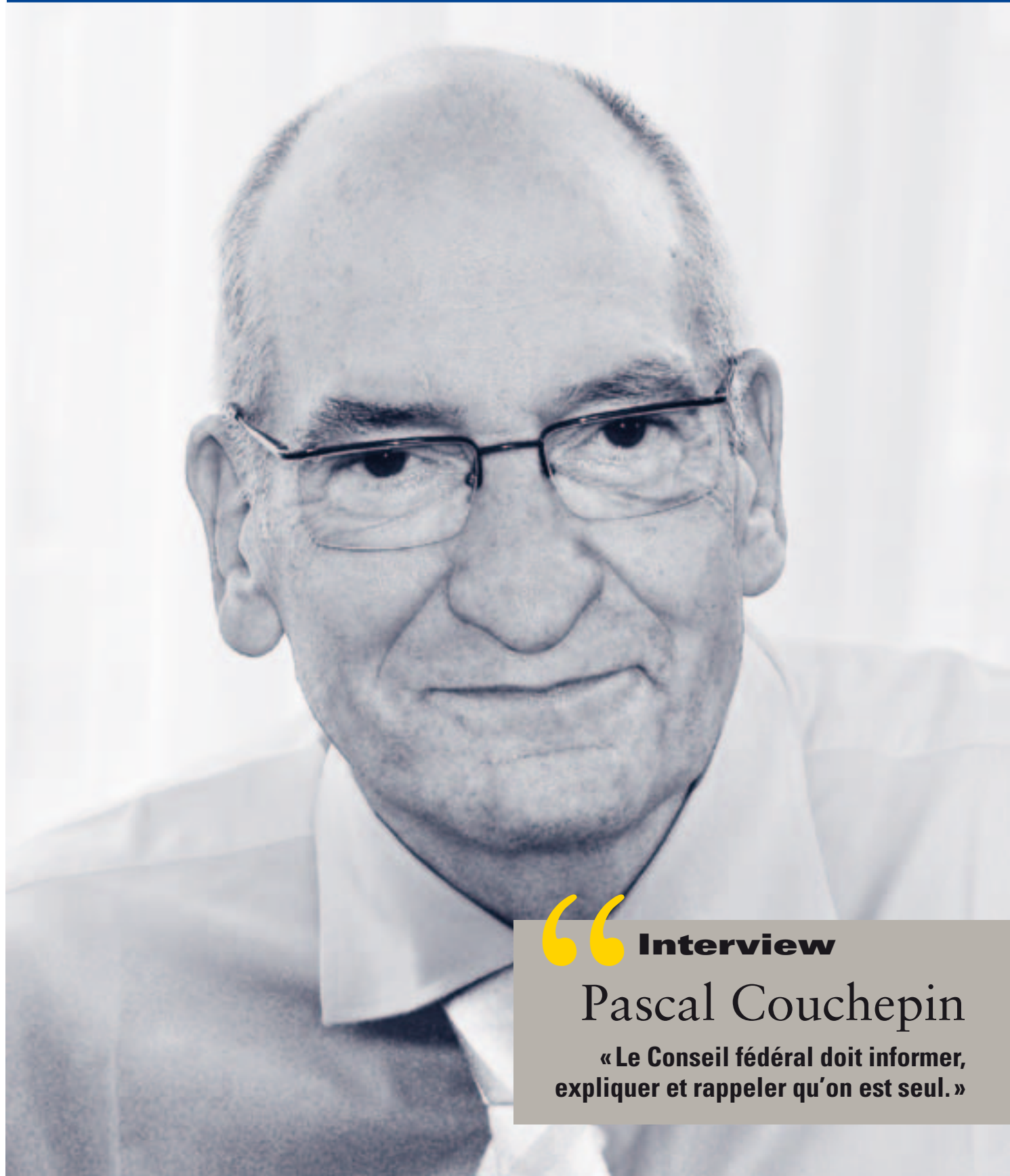


europa.ch



Interview

Pascal Couchepin

« Le Conseil fédéral doit informer, expliquer et rappeler qu'on est seul. »

actualité

Ralph Friedländer et Nicolas Rion: Rapport sur la politique extérieure 2009

» page 3

interview

Pascal Couchepin: «Aucun homme n'est une île»

» page 4

abattage de mythes

Pas «une idée folle»

» page 7

projecteur

Carlo Sommaruga: «Une forteresse européenne inhumaine»

» page 8

No Megatrucks in Europe

» page 10

élections au conseil fédéral

Sera-t-il à la hauteur des attentes?

» page 11

Membre du Nomes?

» page 12

opinion

André-Lou Sugàr: Refuser la discussion n'est pas un argument

» page 13

lire

L'UE pour les... Suisses

» page 14

la dernière

» page 15

Chère lectrice, cher lecteur

Didier Burkhalter remplacera donc Pascal Couchepin au Conseil fédéral. Le choix de l'Assemblée fédérale, le 16 septembre dernier, se révèle paradoxal: alors que la question de l'adhésion à l'Union européenne est revenue sur l'avant-scène politico-médiatique à la faveur de l'isolement international de la Suisse, c'est un bilatéraliste convaincu qui a été élu pour succéder à un des membres les plus pro-européens du gouvernement (pp. 11 et 12).

La succession annoncée de Hans-Rudolf Merz permettra peut-être de corriger le tir. Ironie du sort, le président de la Confédération se retrouve aujourd'hui victime de la politique européenne désastreuse dont il a été le héraut avec les milieux bancaires et l'UDC. Sur fond de crise – économique, financière et climatique – le temps de la durabilité est venu. Le nouveau rapport de politique extérieure, publié au début septembre, en est annonciateur (p. 3).

Au moment où l'adhésion redevient une perspective réaliste, «europa.ch» s'interroge sur l'ensemble institutionnel et politique que la Suisse rejoindrait. Tout n'y tourne pas rond, loin s'en faut. A l'exemple de la poli-



tique de migration ou des transports, nous aimerions montrer que l'on peut à la fois être favorable à l'intégration européenne sans pour autant être en accord avec chacune des décisions prises par l'UE (pp. 8 à 10).

Il est en effet dans l'intérêt bien compris de notre mouvement de promouvoir une vision nuancée et critique de l'Union européenne.

Plus les citoyens suisses feront part de leur désaccord avec une ou plusieurs politiques concrètes de l'Union, tout en se sachant directement concernés par celles-ci, plus ils revendiqueront le droit de vote pour participer et changer les choses de l'intérieur.

Alors que le débat européen reprend, les déclarations du Parti libéral-radical, qui «s'oppose avec force» à une discussion jugée «stérile», sont incompréhensibles (p. 13). Souhaitons que la grande interview européenne de Pascal Couchepin à découvrir dans ce numéro d'«europa.ch» soit également lue à la direction du PLR!

Bonne lecture!

Nicolas Rion, secrétaire général

ch.spots

PBD: non à l'isolement

Lors du débat sur la participation suisse à Atalante, la conseillère nationale Ursula Haller (PBD/BE) a souligné le fait que même des pays neutres participent à cette opération et a fait part de son inquiétude face à l'isolement de la Suisse. Selon elle, rester à l'écart n'est pas la solution: «Les Suisses doivent enfin comprendre que l'avancée par petits pas et l'Europe à la carte sont dépassées.» A quand une réelle prise de position du PBD, issu de l'UDC, en faveur de l'adhésion à l'Union européenne? (rv)

Entre les lignes

Ceux qui ignoreraient encore le plan secret du Conseil fédéral, doivent impérativement lire le nouveau rapport de politique extérieure. Hans Fehr, chef de file des isolationnistes, l'a lu pour vous – entre les lignes aussi. Son verdict est clair: l'objectif du Conseil fédéral est l'adhésion à l'UE, le rapport n'est rien d'autre que de la propagande visant à préparer le terrain. La preuve? La neutralité n'y est même pas évoquée. Merci pour le résumé et pour la bonne nouvelle! (nr)

Codécision?

Dans un postulat déposé au printemps, le conseiller national Hans Kaufmann (UDC/ZH) demande que la Suisse cesse de payer pour des organisations internationales si elle ne peut pas y défendre ses intérêts. L'option d'un retrait de certaines organisations internationales devrait ainsi être examinée en profondeur. Intéressante logique. En ce qui concerne l'UE, on serait plutôt incité à penser que la Suisse aurait besoin de plus, et non moins d'adhésion, pour mieux défendre ses intérêts. (iz)



RAPPORT SUR LA POLITIQUE EXTÉRIEURE 2009

Par **Ralph Friedländer**, membre de la Commission politique, et **Nicolas Rion**, secrétaire général

La frustration toute compréhensible de nombreux pro-européens face aux atermoiements du Conseil fédéral doit être opposée une lecture attentive et nuancée du nouvel opus gouvernemental consacré, entre autres, aux relations Suisse-UE.

Certes, le « Rapport sur la politique extérieure 2009 » s'inscrit dans une lignée d'ouvrages qui ont toujours idéalisé l'appartenance de la Suisse à des organisations telles que l'AELE, le Conseil de l'Europe ou l'OSCE, alors qu'en réalité, sans adhésion à l'UE, notre influence politique sur le continent européen est quasi nulle.

Le chapitre 6 du rapport présente l'extension du réseau diplomatique comme indispensable pour pallier à notre situation de non-membre de l'UE, donnant ainsi à penser que ces deux solutions seraient équivalentes. Or dans la réalité, les diplomates suisses sont toujours plus dépendants de la bonne volonté de leurs collègues européens pour obtenir les informations essentielles à l'exercice de leurs fonctions. Une plus forte présence diplomatique dans le monde ne suffirait ainsi pas à fournir à la Suisse une défense efficace ou même suffisante de ses intérêts politiques et économiques.

La perte d'influence de l'Europe dans le monde est à juste titre mentionnée dans le chapitre 2. Une des causes importantes de ce phénomène est cependant ignorée: la lenteur des Etats européens à établir une Union politique digne de ce nom. Il est évident qu'un Etat fédéral européen, avec une armée européenne, aurait bien davantage les moyens d'apaiser des conflits, de réduire la prolifération nucléaire, de promouvoir la démocratie et de peser positivement sur les défis mondiaux mentionnés au chapitre 3.3. En restant à l'extérieur du processus d'intégration

politique européen, la Suisse ne peut pas contribuer à renforcer le vecteur le plus efficace pour atteindre les buts de sa politique extérieure.

De même, le rapport ne rend pas suffisamment hommage à la fonction de modèle de l'UE pour la gouvernance mondiale. En effet, l'intégration européenne favorise la coopération continentale, notamment en Afrique et en Amérique latine. Mais surtout, elle renforce le système des Nations unies dont l'UE est également la principale source de financement. Encore une fois, le rapport omet de dire que la non-adhésion à l'UE de la Suisse nuit à ses intérêts dans ses efforts de renforcement du système multilatéral (chapitre 3.4).

Dans le chapitre 4, il devrait également être dit que notre protection consulaire est forcément moins efficace que si nous étions membres de l'UE: comme citoyen de l'UE, tout ressortissant suisse pourrait obtenir une protection consulaire par n'importe quelle ambassade d'un pays de l'UE.

La conclusion du rapport mérite toutefois d'être lue avec la plus grande attention. On y trouve la confirmation explicite de certains faits que les pro-européens n'ont jamais cessé de souligner: « notre bien-être et notre sécurité dépendent prioritairement des développements en Europe », « les décisions les plus importantes pour l'avenir de l'Europe sont aujourd'hui prises au sein de l'UE » et « en tant que non-membre, la Suisse ne peut pas faire valoir son influence au sein des institutions de l'UE ».

Sur la base de ces constats, le rapport pose ouvertement la question de l'adhésion: « Il n'en devient que plus nécessaire de s'interroger sur la question de savoir si, en fin de compte, c'est en étant à l'intérieur ou à l'extérieur de l'UE que la Suisse est en mesure de sauvegarder ses intérêts de manière optimale. » Au

sujet de la voie bilatérale, il est dit qu'elle a « jusqu'ici » permis d'atteindre « dans une large mesure » les objectifs fixés « mais à l'avenir », la question européenne se poserait avec toujours plus d'acuité.

Certes, on est loin d'une réouverture du débat de l'adhésion en fanfare. Mais après une période de glaciation de quatre ans, initiée par la rétrogradation de l'adhésion d'« objectif stratégique » en simple « option », il est compréhensible que le dégel doive aujourd'hui être opéré à feu doux. Le rapport de politique extérieure 2009 signale en tous les cas la levée officielle du tabou. ■

Victoire d'étape pour le Nomes

« Notre premier objectif est atteint: le Conseil fédéral a officiellement mis un terme à l'interdiction de réfléchir à l'avenir des relations entre la Suisse et l'Union européenne de manière générale et à la question de l'adhésion en particulier. Cela n'est certes pas spectaculaire, mais un passage obligé en vue de l'ouverture d'un nouveau chapitre de la politique européenne suisse. L'acceptation du postulat de notre présidente Christa Markwalder, déposé avec 101 signatures lors de la session de juin, constitue ainsi une victoire d'étape importante pour le Nomes. Reste maintenant à veiller à ce que le travail d'analyse ne soit pas un prétexte pour repousser une décision sur le fond. La poursuite de la voie bilatérale s'apparente à la quadrature du cercle. Une nouvelle analyse de l'adhésion comme alternative à l'approche bilatérale se révèle ainsi plus nécessaire et urgente que jamais. »
Communiqué du Nomes du 22.10.2009 à l'occasion de la conférence de presse du Conseil fédéral sur l'avenir de la politique européenne





Pascal Couchepin

(Photo: Isaac Zürcher)

«AUCUN HOMME N'EST UNE ÎLE»

Propos recueillis le jeudi 17 septembre 2009 par **Nicolas Rion, Renaud Vuignier et Isaac Zürcher**



4

C'est sous son air jovial et chaleureux que Pascal Couchepin a livré ses positions européennes à « europa.ch ». A l'heure du bilan, c'est l'occasion de prendre un peu de recul et de donner quelques conseils à « ceux qui arrivent avec plus de fraîcheur dans la bataille »: la perspective d'une adhésion se rapproche à la mesure de l'isolement international de la Suisse, bien que les circonstances ne soient pas encore complètement mûres.

europa.ch: *Après une dizaine d'années au Conseil fédéral, quel bilan dressez-vous des relations helvético-européennes?*

Pascal Couchepin: Une multitude d'accords ont été signés. Les négociations sont aujourd'hui permanentes mais deviennent plus difficiles parce que l'Union européenne s'est élargie et parce que celle-ci cherche de plus en plus à traiter l'ensemble des dossiers de manière coordonnée et parallèle.

En juin 2006, le « Rapport Europe » présentait la voie bilatérale comme le meilleur instrument de défense des intérêts suisses. Qu'en est-il aujourd'hui?

Je ne vois pas d'alternatives à court terme. Dans l'état actuel des choses, une votation populaire sur l'adhésion n'est pas réaliste. La voie bilatérale, quelle que soit la vision qu'on a du long terme, est inévitable dans l'immédiat.

Dans son nouveau Rapport de politique extérieure, le Conseil fédéral soulève pourtant à nouveau la question de l'adhésion.

C'est exact. Le Conseil fédéral a par ailleurs décidé de rédiger un rapport complémentaire sur l'attitude à l'égard de l'Union européenne.

Etes-vous personnellement favorable à l'adhésion de la Suisse à l'UE?

Je ne l'ai jamais caché: je suis convaincu qu'un jour la Suisse fera partie de l'Union européenne.

D'où vous viennent vos convictions européennes?

J'appartiens à une génération qui a été marquée par la guerre. L'idée européenne nous a permis d'avoir bientôt 70 ans de paix en Europe. J'ai un sentiment de reconnaissance et une grande admiration pour ceux qui ont promu cette idée et l'ont réalisée dans les faits. J'ai été très marqué par le rejet du projet de Communauté européenne de défense, en 1954.

Les Européens n'ont pas baissé les bras, ils ont cherché un autre moyen d'avancer, par l'union économique qui s'est développée en union politique.

La démarche bilatérale et la « méthode Monnet » mettent l'accent sur le pragmatisme économique. Dans les faits, cela a considérablement rapproché le peuple suisse des peuples européens. Partagez-vous cette analyse ?

C'est exactement ça. Après l'échec de l'EEE, en 1992, il a été nécessaire d'apaiser les choses et de trouver un compromis entre partisans à long terme et adversaires définitifs de l'Union européenne. On ne pouvait pas forcer la décision, ni dans un sens, ni dans l'autre. Le peuple a d'ailleurs repoussé tant l'ordre de commencer les négociations tout de suite que l'interdiction de commencer de telles négociations.

Est-ce la raison pour laquelle vous êtes toujours resté très discret dans le débat européen, malgré votre propension à aborder les questions qui fâchent ?

C'est vrai, j'ai été fortement marqué par le traumatisme de l'EEE et du dépôt de la demande d'adhésion à l'UE sans majorité parlementaire. Cela n'a conduit qu'au renforcement des anti-européens fondamentaux. Lorsque j'ai tenté de relancer la discussion ce printemps, à Linz, l'écho a été limité et on a dit que j'avais voulu provoquer. Je crois qu'actuellement, les gens ne sont pas prêts pour un débat de fond. Ils restent encore trop marqués par les batailles du passé. Aujourd'hui, si vous allez devant le peuple, vous n'avez aucune chance. L'idée, c'est de laisser passer une génération d'anciens combattants afin de donner une chance à ceux qui arrivent avec plus de fraîcheur dans la bataille.

Comment voyez-vous le rôle du Conseil fédéral dans le dossier européen. Doit-il être administrateur ou stratège ?

Le Conseil fédéral doit à la fois gérer le pays à court terme et avoir une vision à long terme. Gérer le pays à court terme, c'est les bilatérales. La vision à long terme doit quant à elle tenir compte d'une analyse objective de la situation de la Suisse dans le monde. Or une telle analyse montre que l'époque où des pays agissent avec une souveraineté complète est révolue. Par conséquent, faire partie d'une communauté d'Etats est dans l'intérêt d'un pays. Mais en même temps, il faut aussi voir les réalités. Il ne sert à rien d'aller se taper la tête contre un mur, de forcer l'opinion publique s'il n'y a pas d'espoir. Quand la situation est comme celle-là, le Conseil fédéral doit informer, expliquer, rappeler qu'on est seul. Le Conseil fédéral a certainement une influence sur l'opinion publique, mais elle est limitée. Pour le reste, il faut avoir de bons arguments et une bonne analyse de la situation.

La Suisse est aujourd'hui profondément européanisée, notamment dans les domaines dont vous avez été ministre : l'éducation, la science et la recherche.

C'est évident. C'est pour cela que je crois qu'un jour, le pas se fera. Avec la multiplication des accords, la Suisse est très largement intégrée dans le système économique européen. Des

exceptions demeurent toutefois. Par exemple, je ne suis pas sûr que nous aurions pu intervenir en faveur d'UBS comme nous l'avons fait – une opération qui s'est soldée de manière très positive pour l'Etat – si nous avions été membre de l'UE. Ainsi, bien que nous soyons très intégrés, nous gardons une marge de liberté dans certaines circonstances exceptionnelles.

Quelle pourrait être l'occasion de relancer le débat ?

Je n'en sais rien et je crois que personne ne peut le prévoir. J'étais de la première bataille en faveur de l'adhésion à l'ONU. On a perdu misérablement. Aujourd'hui, c'est acquis. Je pense qu'on ne pourra devenir membre de l'Union européenne que lorsque les circonstances seront mûres.

Vous déclariez qu'un jour, le peuple suisse se réveillera européen et demandera qu'on officialise la situation. Combien de temps devra-t-il dormir encore ?

Dormir... ou rêver !

L'exemple de l'Islande ne pourrait-il pas servir de réveil-matin ?

Nous ne sommes heureusement pas dans la même situation que l'Islande. Mais il peut y avoir un moment où la situation en Suisse mûrit rapidement. Et à ce moment-là, il faudra avoir le courage de se poser clairement la question. Mais, ce n'est pas le cas actuellement.

Qu'en est-il de l'isolement de la Suisse, qui apparaît au grand jour dans les dossiers du secret bancaire et de la Libye ?

Il faut là aussi être assez pragmatique : le Luxembourg, qui fait partie de l'Union européenne, a subi le même sort que la Suisse en matière fiscale. En ce qui concerne la Libye, je ne pense franchement pas qu'on volerait à notre secours si nous étions membre de l'UE. Par contre, dans d'autres dossiers, que ce soit à Copenhague sur le climat ou à l'OMC, on sent bien que notre position s'affaiblit.

Que pensez-vous de l'Union européenne de 2009 ?

Les évolutions récentes ne sont pas enthousiasmantes. On peut y observer un phénomène inquiétant : les deux plus

Adieux au Parlement

Pascal Couchepin n'a pas manqué de faire une petite touche philosophique en guise d'adieu à l'Assemblée fédérale. En citant le poète anglais John Donne, il offre une allusion particulière à l'Europe qui, sans la Suisse et sa motte de terre, ne sera jamais tout à fait complète !

« Aucun homme n'est une île, un tout, complet en soi ; tout homme est un fragment du continent, une partie de l'ensemble ; si la mer emporte une motte de terre ; l'Europe en est amoindrie, comme si les flots avaient emporté un promontoire ; le manoir de tes amis ou le tien ; la mort de tout homme me diminue, parce que j'appartiens au genre humain ; aussi n'envoie jamais demander pour qui sonne le glas ; c'est pour toi qu'il sonne. »

(John Donne, Devotions upon Emergent Occasions, 1624) (rv)



grands Etats membres, la France et l'Allemagne, se définissent comme le Directoire de l'Union européenne. Cela ne correspond pas à notre idée de la démocratie. L'Union européenne doit trouver des mécanismes plus démocratiques, faute de quoi son attrait va diminuer. Personnellement, je suis pour une Europe fédérale, qui permette à chacun d'avoir un certain poids. Le système suisse est de ce point de vue-là exemplaire, avec le Conseil des Etats.

Est-ce que ce modèle ne pourrait pas être plus utile si la Suisse le faisait valoir à l'intérieur de l'UE ?

Non, nous avons loupé le coche. Nous avons fait une mauvaise analyse de ce qui se passait. Nos dirigeants pensaient avec une certaine arrogance que l'Union européenne ne se ferait pas et que seule une zone de libre échange serait possible. Pourtant, l'UE s'est faite. J'ai vécu tout cela, et j'ai vu que nous nous étions trompés. Aujourd'hui, nous entrerions dans une maison déjà bien bâtie, avec 27 copropriétaires. Nous pourrions prendre possession d'un appartement et participer à la réunion des propriétaires, mais nous ne pourrions pas faire comme si la maison n'existait pas et vouloir la reconstruire de fond en comble.

Mais nous pourrions influer sur les politiques concrètes de l'Union, par exemple sur les discussions fiscales.

Vous savez, si vous participez à la négociation, vous devez ensuite aussi en accepter les résultats.

Pensez-vous que la Suisse pourrait rester à l'écart d'une Europe qui aurait communautarisé son système fiscal ?

Jamais les Anglais ou les Allemands n'accepteront une communautarisation fiscale. Ce serait une folie. Les besoins de la Grèce ne sont pas les besoins de la Suède. Au nom de quoi fixeraient-ils des barèmes ? Passe encore s'il s'agit d'une simplification de la fiscalité des entreprises avec des structures d'impôts similaires. Cela pourrait être un progrès. Des entraides sont imaginables, c'est d'ailleurs ce qui est en train de se développer, mais une communautarisation des tarifs est impensable.

Dans le domaine de la fiscalité de l'épargne, la Suisse a pourtant dû s'aligner.

Tout le monde sentait bien que cela devenait toujours plus difficile à défendre. On savait que la pression continuerait. Une partie de nos problèmes vient du flanc que nous avons offert à la critique aux Etats-Unis, qui ne sont d'ailleurs pas membres de l'Union européenne. Nous payons aujourd'hui la fraude de nos frères. En ce qui concerne la fiscalité des entreprises, nous allons harmoniser certaines règles pour répondre aux demandes de l'Union européenne. Mais je rappelle qu'en

ne participant pas systématiquement à la négociation, nous conservons une plus grande autonomie.

Pourquoi êtes-vous sceptique vis-à-vis de l'accord-cadre promu par Micheline Calmy-Rey ?

Je n'y suis pas opposé, mais j'ai toujours dit qu'il ne fallait pas dire oui sans savoir de quoi il s'agissait. En soi, l'idée ne me paraît pas stupide. Il est vrai que nous avons un tel nombre d'accords que cela devient difficile de les gérer. Mais il faudrait avoir une définition claire à la fois pour l'UE et pour nous. La reprise automatique de l'acquis n'entrerait par exemple pas en ligne de compte, pour le moins au départ d'une négociation. La Suisse a récemment obtenu des mécanismes plus souples, par exemple dans l'accord sur l'éducation.

Quels sont les prochains grands défis européens pour la Suisse ?

Le plus gros morceau, c'est l'accord de libre échange agricole. Nous devons débattre de ses conséquences et des mesures d'accompagnement nécessaires à adopter. Au départ, les paysans n'étaient pas opposés. Mainte-

nant, ils le sont beaucoup plus. Est-ce que c'est parce qu'ils ne veulent pas d'accord à tout prix, ou veulent-ils faire monter les enchères en vue de la négociation sur les mesures d'accompagnement ?

Je serais tenté de pencher pour la seconde hypothèse : les mesures d'accompagnement sont le véritable enjeu du débat.

Vous avez représenté la Suisse à Bruxelles à de nombreuses reprises. Comment se sent-on, en tant que Suisse, assis à la table des Etats membres de l'UE ?

Bien sûr qu'on se sent très isolé, surtout avec notre système politique où le président change toutes les années. Mais les adversaires de l'adhésion à l'Union européenne disent que c'est une bonne chose, que si les politiciens suisses se sentent mal à Bruxelles, ils seront plus nerveux et défendront mieux les intérêts du peuple.

Vous avez néanmoins entretenu de bonnes relations avec Monsieur Barroso, fraîchement réélu à la tête de la Commission européenne.

Oui, nous avons eu de très bons rapports humains. Les Européens nous soignent bien, parce qu'on les connaît. Mais même les plus sympathiques d'entre eux nous le rappellent : « Vous n'êtes pas membre du Club, ne l'oubliez pas ! »

En tant qu'ancien conseiller fédéral, quel rôle allez-vous jouer ? Serez-vous un Rudolf Friedrich ou un Flavio Cotti ?

Je resterai très discret, sauf le jour où il y aura une votation sur l'adhésion ou des votations européennes décisives. ■

« Le Conseil fédéral doit informer, expliquer et rappeler qu'on est seul. »



PAS « UNE IDÉE FOLLE »

« L'UE PRESCRIT AUX CITOYENS LA MANIÈRE DE SE DOUCHER »

« L'obsession des règles prend une tournure folle. Dans le droit communautaire de l'UE, la façon de se doucher devrait être imposée aux citoyens. Les douches à économie d'énergie, deviendront-elles la norme? Une obligation pour chaque salle de bain? Pour Bruxelles, oui! Après l'interdiction des ampoules électriques, il est désormais question d'interdire les pommeaux de douche qui consomment trop d'énergie. Seules les douches où l'eau est chauffée directement sur le pommeau, qui consomment donc moins d'électricité, seront autorisées. Elles remplaceront l'ancienne variété de pommeaux de douche: plus de douches encastrées au plafond, plus non plus de douches centrales à écoulement en pluie. Ces « idées folles » de Bruxelles ont été exposées par le journaliste autrichien Christian Ortner. (...) Le contexte: en juillet, la directive sur l'éco-conception a été révisée et complétée par de nouvelles normes d'économie d'énergie pour les réfrigérateurs, les téléviseurs, les fenêtres et les tuyaux d'eau chaude. Dans les prochains mois et années, des standards devraient être édictés pour beaucoup d'autres produits, dont les pommeaux de douche justement. »

Voilà en substance ce que dit l'article du site Internet du Blick paru le 1^{er} septembre 2009 intitulé « EU will Regeln fürs Duschen festlegen » (www.blick.ch).

1. Tout d'abord, félicitations au Blick.ch: l'histoire de la douche s'est répandue dans les milieux d'extrême droite d'internet comme une traînée de poudre. Elle a même pris une place importante sur la plateforme néo-nazie allemande « widerstand.info ». Bien évidemment, nous n'insinuons pas que telle était l'intention des journalistes du Blick. Mais nous ne saurions épargner les critiques: « l'histoire » est non professionnelle et fait part d'une extrême négligence. On se demande fondamentalement pourquoi un journaliste qui écrit sur une question européenne doit tirer son « information » d'une obscure propagande autrichienne anti-Europe, au lieu d'utiliser tout simplement des sources d'information accessibles à tous?
2. Ainsi, presque chaque mot de son « information » est faux, ou du moins très imprécis. Pour résumer ici cette question complexe en quelques mots, nous nous limiterons à trois étapes: a) L'Union européenne s'est engagée à atteindre des objectifs d'économie d'énergie ambitieux. b) La directive de 2005 est l'une des nombreuses mesures qui permettront d'atteindre ces buts. Elle a dû être transposée dans les droits nationaux des États membres d'ici à l'été de 2007. Elle fournit le cadre légal pour améliorer l'efficacité énergétique de façon significative, avec des normes minimales obligatoires d'information aux consommateurs, des mesures de promotion et, en dernier recours, avec des interventions sur le marché afin d'optimiser l'impact environnemental global. Cela s'applique à la plupart des appareils électriques gourmands en énergie tels que les réfrigérateurs, les climatiseurs, les aspirateurs, les téléviseurs, les ordinateurs, etc. En résumé, il s'agit d'un cadre général. Les normes et mesures spécifiques doivent d'abord être développées au niveau international par des organes spécialisés, et ensuite l'UE prendra des décisions concrètes. c) En 2008, la Commission européenne a proposé de réviser la directive de 2005 et de la compléter. Il s'agit d'élargir son application à l'ensemble des produits liés à l'énergie, et non de la limiter aux appareils électriques gourmands en énergie. Ceci permettra d'établir de nouvelles normes minimales pour beaucoup d'autres produits consommateurs d'énergie, dont les installations de douche. Après l'approbation du Conseil des ministres en mai dernier, le Parlement européen a récemment accepté cette proposition.
3. Ces prochains temps, des avancées sont donc effectivement attendues dans ce domaine, et cela va peut-être concerner les pommeaux de douche. Cependant, les détails évoqués par l'auteur relèvent entièrement de son interprétation personnelle. Les organes spécialisés, en collaboration avec des experts indépendants et des organisations professionnelles, doivent discuter des conditions spécifiques d'application et définir des mesures concrètes. L'objectif n'est clairement pas de mener à une uniformisation des pommeaux de douche, mais d'établir des normes minimales vérifiables, de viser une consommation des ressources modérée, et d'arriver à une information obligatoire et véridique aux consommateurs sur ces valeurs. Le but ultime est d'obtenir des produits de meilleure qualité, plus respectueux de l'environnement et plus efficaces, énergétiquement parlant. Non, ce n'est pas une « idée folle » de Bruxelles, mais un diktat de la raison. (sp)



UNE FORTERESSE EUROPÉENNE INHUMAINE

Par Carlo Sommaruga, conseiller national (PS/GE)

Ces dernières années, en raison du rapprochement avec l'Union européenne, la question migratoire en Suisse a progressivement changé de visage. Rappelons que ce rapprochement s'est matérialisé par l'acceptation, le 21 mai 2000, de l'accord de libre circulation des personnes et par l'acceptation, le 5 juin 2005, de l'entrée de la Suisse dans l'espace Schengen-Dublin. Les frontières se sont effacées à travers le continent. L'Européen – le ressortissant d'un des 27 Etats de l'Union européenne – est devenu un alter ego du Suisse. Sur le papier certainement. Dans les esprits pas totalement encore. Mais parallèlement à cette « ouverture interne », la Suisse et l'Union européenne se rejoignent dans un mouvement inverse de « fermeture externe » : une véritable forteresse européenne se construit.

Cette Europe forteresse prend des formes variées. La criminalisation des liens personnels et de solidarité avec les sans-papiers ou les requérants d'asile déboutés devient la règle. Le cas de Jennifer, cette Française de 23 ans qui, alors qu'elle diligentait à la préfecture les procédures pour son mariage, a vu son futur époux sans-papiers expulsé vers le Maroc et elle-même être renvoyée devant le Tribunal pour « aide au séjour irrégulier ». En Suisse, la situation n'est guère meilleure : lors de la session d'été 2009, la loi inspirée par le président de l'UDC visant à interdire la célébration de mariages avec des sans-papiers résidant en Suisse a été acceptée par le Parlement.

La « Directive européenne du retour », dénoncée par les défenseurs des droits humains et des migrants dans toute l'Europe comme « la directive de la honte », trouve son pendant plus dur encore en Suisse. En effet, au sein de l'UE, une personne peut être détenue administrativement en vue de son refoulement jusqu'à dix-huit mois, cela sans même qu'il y ait eu d'infraction pénale. En Suisse, la loi sur les étrangers permet une détention administrative de vingt-quatre mois !

Une nouvelle dimension de cette démentielle fermeture de l'Europe a encore été atteinte au début du mois de mai : malgré les appels à la raison de philosophes et des Eglises, le Parlement italien a adopté une réforme du droit pénal permettant de condamner le migrant foulant le sol italien de manière irrégulière à des amendes allant jusqu'à 10 000 euros ! Absurdité totale, dès lors que ces migrants sont dans la misère et que de telles sanctions ne mettront pas fin aux flux migratoires.

Pour ce qui est du droit d'asile, on assiste à des tours de vis successifs et à un désordre total. Il est en effet scandaleux que, selon le type de persécution, le pays d'origine du requérant ou le pays de demande, l'asile soit accordé dans certains pays et



Carlo Sommaruga (Photo : parlement)

refusé dans d'autres. Ainsi, par exemple, en 2006, les demandeurs d'asile irakiens étaient totalement refusés par la Grèce, mais près d'un sur deux était accepté en Grand-Bretagne. Ou encore, le taux d'acceptation des demandes d'asile est de 1% alors qu'il est d'environ 25% en France. Dublin II, c'est donc l'organisation du refoulement des perdants à la loterie de l'asile. L'urgence d'harmoniser le droit d'asile est connue. Toutefois, elle traîne. Le risque est de voir surgir un nouveau tour de vis du droit d'asile.

Depuis 2008, la Suisse participe à l'Agence européenne de contrôle des frontières FRONTEX. Cette agence est le lieu de la coopération et de la solidarité entre les Etats européens dans le contrôle des frontières extérieures. Il est donc juste d'un point de vue institutionnel et de solidarité avec les Etats européens que la Suisse y participe. Mais n'oublions pas que derrière sa devise « Libertas Securitas et Justitia », FRONTEX est la muraille physique et concrète de la forteresse euro-



péenne: patrouilles sur terre ou sur mer, installations high-tech de détection de mouvement, radars, caméras, caméras infrarouges, grillages, autant de moyens de repousser l'étranger loin de nos frontières.

La mise en œuvre de ce contrôle est terrifiante. Ainsi, la ville espagnole de Melilla sur terre africaine est entourée par un double système de grillages ponctué de miradors de verre et de béton, l'ensemble ayant été financé par l'Union européenne. Le tout est sévèrement contrôlé par la garde civile espagnole qui dispose d'un système électronique de détection hautement sophistiqué. La situation n'est pas très différente à Ceuta, où en 2005 la garde civile espagnole avait tiré sur des migrants en faisant cinq morts. A la frontière Est de l'Union européenne avec l'Ukraine, c'est la mise en place de caméras infrarouges tous les 186 mètres en moyenne qui s'accompagne de patrouilles mixtes. Les milliers, voire les dizaines de milliers, d'immigrants irréguliers en provenance d'Asie sont ainsi bloqués ou refoulés dans les 48 heures vers l'Ukraine où ils vivent dans des conditions effroyables dans l'attente de nouveaux essais de franchissement de la frontière. FRONTEX, c'est aussi la volonté de collaborer avec la Libye et légaliser les refoulements sauvages vers ce pays pratiqués par l'Italie pour des centaines de personnes sans même l'examen de leur demande d'asile, alors que la Libye n'a pas signé la Convention de Genève du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés.

Aujourd'hui, il est certain que les politiques restrictives et de fermeture adoptées par la Suisse et l'Union européenne n'ont pas l'impact recherché sur les flux migratoires. Il est en effet évident que ces flux ne tariront que si l'on s'attaque préalablement aux raisons qui poussent des millions d'enfants, d'adolescents, d'hommes et de femmes à tout quitter pour prendre le risque d'un terrible et dramatique exode vers un lointain et virtuel Eldorado. Il en est des flux migratoires comme des cours d'eau: s'ils ne tarissent pas, aucun barrage – quelle que soit sa taille – n'évitera le débordement et ne résistera, à moins de gérer correctement les vannes. A cet égard, rappelons qu'en l'an 2000, 50% de la richesse mondiale appartenait aux 2% les plus riches, alors que plus d'un milliard de personnes subsistaient avec moins d'un dollar par jour. Et cette concentration se renforce. Voilà la cause de l'émigration de masse à laquelle s'ajoutent les guerres et les catastrophes environnementales.

Avant la définition de toute politique migratoire, il y a nécessité de repenser les fondements du système économique mondial actuel, générateur d'injustices scandaleuses et d'immenses souffrances. Or, le blocage des négociations du Cycle de Doha dit « cycle du développement » à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le maintien de la mainmise des puissances industrielles sur le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, de même que le non-respect de l'effort financier du 0,7% du revenu national brut (RNB) à l'aide publique au développement – notamment en vue de réduire de moitié la pauvreté dans le monde d'ici 2015 –, montrent que nous sommes encore loin de toute re-

fondation économique, sociale et politique au niveau mondial, pourtant indispensable à réduire les flux migratoires. Le rapport 2009 du PNUD le 5 octobre 2009 intitulé « *Lever les barrières: mobilité et développement humains* » montre clairement que la migration peut améliorer le développement humain pour les personnes migrantes, pour les communautés d'accueil et celles de départ.

La construction de la forteresse européenne ne peut qu'ébranler la conviction européenne de nombreux citoyens et citoyennes d'Europe et de Suisse. La question de la dimension humaniste et solidaire du projet européen est mise en question. Toutefois, pour la Suisse qui n'a d'autre choix que de s'aligner sur la politique migratoire, le rejet d'un rapprochement à l'Union européenne n'a pas de sens. En effet, c'est essentiellement dans l'espace politique européen que les batailles politiques, juridiques, sociales et syndicales peuvent renverser la logique actuelle de forteresse et ouvrir de nouvelles perspectives.

Il n'en reste pas moins que l'engagement en Suisse des citoyens et des citoyennes contre l'esprit de forteresse et contre le « tronçon » de la forteresse européenne doit être maintenu fort et résolu. Le Nomes devrait être à leurs côtés, car sans perspective humaniste et sociale le projet européen s'essouffera. ■

L'UE: pas parfaite mais perfectible

Au XXI^e siècle encore davantage qu'au XX^e, les Etats-nations ne représentent plus une structure suffisante pour faire face aux défis de la globalisation. L'Union européenne représente, au niveau européen, la réponse à ce changement de donne. C'est en son sein que sont débattues et élaborées les solutions aux grands maux d'aujourd'hui et aux défis de demain.

La Suisse reste, elle, singulièrement à l'écart de ce forum de discussion. Elle n'en finit pas moins, dans la plupart des cas, par s'aligner sur les décisions prises à Bruxelles.

L'Union européenne est certes loin d'être « idéale » dans sa structure et son fonctionnement. Des progrès considérables ont toutefois été faits depuis sa création afin de la rendre plus transparente, plus démocratique et plus efficace. Le Traité de Lisbonne, en passe d'entrer en vigueur, en constitue une étape importante.

A l'instar du conseiller national Carlo Sommaruga, le Nomes considère que les citoyens suisses doivent devenir citoyens de l'Union européenne pour faire valoir leurs opinions et contribuer activement à la poursuite du chantier perpétuel qu'est le projet européen. Car critiquer de l'extérieur tout en s'alignant passivement sur les décisions de Bruxelles n'y changera rien.

Et ce n'est certainement pas son collègue Roger Nordmann qui le contredira: « En tant qu'eurodéputé, j'aurais eu la possibilité d'empêcher l'adoption de la « Directive Retour » au moment où celle-ci était votée au Parlement européen. En tant que simple parlementaire suisse, je n'ai que le choix entre sa ratification ou la dénonciation de l'association de la Suisse à Schengen/Dublin. » (nr)



PAS DE MASTODONTES EN EUROPE

Par Adrian Wüthrich, coordinateur de la politique du Syndicat du personnel des transports (SEV)

De vifs débats sont menés actuellement dans l'Union européenne au sujet de l'admission généralisée de poids lourds géants. Une évaluation critique des répercussions de la décision sur l'environnement, l'infrastructure et la concurrence entre la route et le rail est de mise. Une large coalition opposée à l'instauration de tels mastodontes s'est formée – en Suisse également.

En Europe, les camions mesurent généralement 18,75 mètres de long et 2,5 mètres de large et pèsent 40 tonnes au maximum. A titre de comparaison, 63,5 tonnes peuvent être chargées sur un wagon moderne des CFF, équipé de portes coulissantes et mesurant 22 mètres de long et 2,84 mètres de large. Les fabricants de véhicules routiers et les chargeurs entendent mieux équilibrer le rapport, au profit de la route. Ce que la Suède et la Finlande connaissent déjà doit devenir la norme dans l'UE entière: des chargements de 60 tonnes sur des poids lourds pouvant mesurer 25,25 mètres de long. Différents essais sont réalisés actuellement dans les pays membres. Certains sont d'ailleurs terminés. Le commissaire européen aux transports Antonio Tajani s'est prononcé contre une admission généralisée, mais, ces derniers temps, il apparaît moins convaincu. La réalisation d'une (nouvelle) étude portant sur les effets d'une admission est prévue, selon le plan d'action Logistique du transport de marchandises (COM/2007/0607).

Circulation possible en trafic intérieur

Le gain d'efficacité paraît à première vue évident. Force est cependant de constater en y regardant de plus près que l'instauration de telles dimensions génère davantage de problèmes. Le droit européen en vigueur prévoit que les Etats membres peuvent autoriser la circulation de poids lourds géants (aussi appelés megatrucks, gigaliner ou ecocombi) en trafic intérieur (Directive 96/53/CE). Leur circulation est cependant interdite en trafic transfrontalier.

Large coalition opposée aux poids lourds géants

Vu les débats portant sur l'augmentation des dimensions des véhicules admis à la circulation dans l'UE, une large coalition d'organisations opposées aux poids lourds géants s'est formée pour constituer une alliance intitulée « nomegatrucks.eu ». 197 organisations provenant de 21 Etats en font partie. En Suisse, 33 organisations ont rejoint l'alliance « nomegatrucks.ch » (les transporteurs routiers et leur association ASTAG, ainsi que les opérateurs ferroviaires en trafic marchandises sont aussi opposés aux poids lourds géants, mais ils ne sont pas membres de l'alliance). La diffusion d'informations est importante, tant en Suisse que dans l'UE. La Suisse ne serait pas tenue d'intégrer les dispositions dans le droit na-



Une nouvelle génération de camions (Photo: wikicommons)

tional au cas où l'UE admettrait les poids lourds géants (seule la limite de poids en vigueur lors de la signature de l'accord bilatéral, soit 40 tonnes, a dû être reprise). Mais l'UE en ferait certainement la demande au sein du Comité mixte. Il ne serait alors pas exclu que le Conseil fédéral propose au Parlement d'admettre les poids lourds géants.

Personne ne veut de poids lourds géants en Suisse

Les poids lourds géants ne sont actuellement pas un sujet de discussion au niveau politique. Le Conseil fédéral s'est prononcé négativement à fin 2008, suite à une interpellation du PLR. Nos infrastructures routières ne sont pas conçues pour résister durablement aux sollicitations générées par des poids lourds de 60 tonnes. Sans compter que l'espace nécessaire pour manœuvrer de tels mastodontes fait défaut dans nos régions densément peuplées. De plus, la sécurité des usagers en souffrirait. La durée des manœuvres de dépassement et les différences de vitesse dans les régions vallonnées accroîtraient sensiblement les risques. En optant pour la politique de transfert, la Suisse poursuit une stratégie claire, qui se reflète dans la construction des NLFA et dans l'encouragement des transports de marchandises sur le rail. Les poids lourds géants annihileraient ces efforts. Les coûts des transports routiers baisseraient de 20 à 25 pour cent, selon différentes études. Il en résulterait un accroissement du nombre de poids lourds estimé entre 24 et 30 pour cent, alors qu'il faudrait tabler sur un recul de 14 à 55 pour cent de la part du trafic combiné rail-route. Autant de raisons qui incitent l'alliance à tout mettre en œuvre pour que l'UE n'admette pas les poids lourds géants et pour qu'elle poursuive le concept de co-modalité et le transfert du trafic. ■



SERA-T-IL À LA HAUTEUR DES ATTENTES ?

Par Renaud Vuignier, collaborateur du Nomes

Après une longue campagne très médiatisée pendant laquelle le suspense n'a pas manqué, le verdict est tombé: Didier Burkhalter est élu. Une victoire pour la concordance selon certains. « Tout ça pour ça » s'exclament d'autres. En tant que conseiller fédéral en charge du Département de l'Intérieur, nombreux sont les sujets corsés qui l'attendent. Membre du gouvernement, il devra notamment participer à la définition des grandes lignes stratégiques de la politique extérieure de la Suisse. Dans le contexte d'isolement de la Suisse et de questionnement sur l'adhésion à l'Union européenne, cette fonction sera cruciale.

A en croire certains, Burkhalter apparaissait comme un europhile, un « euro-turbo ». Pendant la campagne, nous constatons cependant qu'il a vite fait de qualifier les buts du Nomes de « naïfs ». Il se positionne de manière très discrète sur le sujet et préfère défendre le bilatéralisme et ne pas ouvrir un débat de fond. Ainsi, trois interrogations s'invitent.

Dans le contexte actuel de la Suisse qui se retrouve isolée, ne doit-on pas souhaiter que la vision du nouveau conseiller fédéral s'adapte au plus vite à la réalité? La Suisse a besoin d'alliés sur la scène internationale et tout particulièrement européenne. Une vision qui s'inscrit dans le long terme est indispensable à la défense des valeurs et des intérêts de la Suisse. On ne peut plus se contenter d'avancées par petits pas qui menacent à chaque instant de faire s'écrouler l'édifice tout entier. Le rapport de politique étrangère vient justement de rappeler que « c'est en menant une politique européenne active et engagée que la Suisse défendra au mieux ses intérêts » et qu'il s'agit de collaborer activement avec l'Union européenne.

Ensuite, en tant que membre du Parti libéral-radical qui se veut « attaché à l'ouverture » et prétend défendre « une Suisse en mouvement », « une Suisse qui gagne », ne doit-on pas attendre de Didier Burkhalter qu'il s'attaque au débat de fond sur l'adhésion à une Union européenne qui avance, comme vient de nous le prouver le oui irlandais aux réformes proposées par le Traité de Lisbonne? Le rapport de politique étrangère, une fois encore, met en garde contre une perte de souveraineté dans les faits, sans passer par la procédure démocratique. Preuve que le débat sur l'adhésion est à aborder sans plus tarder. La leçon à tirer de l'actualité politique, n'est-elle pas justement l'anticipation?

Finalement, ne pourrait-on pas espérer plus d'audace d'un conseiller fédéral qui se retrouve personnellement très lié à l'Union européenne? Sa femme, Madame Friedrun Sabine Burkhalter, n'est-elle pas témoin d'une Autriche bien intégrée dans l'Union européenne qui réussit admirablement à défendre ses intérêts en son sein, y compris dans le domaine de la politique agricole?

Au nouveau conseiller fédéral de nous répondre, et peut-être de nous surprendre! Quoi qu'il en soit, les attentes sont grandes et le Nomes entend continuer de promouvoir une politique européenne active de la part du Conseil fédéral et dynamiser le débat sur l'adhésion. En ce sens, il espère vivement que Didier Burkhalter ne tardera pas à aller à la rencontre des décideurs de l'Union européenne, et ne manquera en tous cas pas, comme il l'a fait par le passé, de solliciter un entretien avec le nouveau conseiller fédéral. ■

Loi sur les cartels: les accords déloyaux des participants au marché et les pratiques concertées, qui affectent la concurrence, doivent être interdits sur la base du traité de l'UE (article 81), de même que l'abus de position dominante (article 82), et la tarification excessive ou discriminatoire entre partenaires commerciaux. Pour punir de telles pratiques abusives, la Commission européenne peut imposer des sanctions sur les pratiques commerciales, de très lourdes amendes qui font vraiment mal. Le droit de la concurrence de l'UE régit la coopération entre l'UE et les autorités nationales de concurrence. (sp)

Développement durable: depuis le traité de Maastricht dans les années 90, l'UE applique le principe selon lequel les politiques industrielles, environnementales et de développement doivent se coordonner et s'adapter l'une à l'autre. L'objectif du « développement durable » a été formulé en 2001 puis précisé en 2005. Depuis 2002, afin de lui conférer une dimension extérieure, la stratégie a été élargie à un partenariat mondial pour le développement durable. Les principaux points de repère sont l'optimisation de la gestion des ressources naturelles, la définition des dangers pour la santé, la prise en compte des impacts négatifs des transports, ainsi que la réduction de l'exclusion sociale et de la pauvreté en Europe, sans oublier la lutte au niveau mondial contre le changement climatique. (sp)

REACH: l'acronyme REACH désigne le régime adopté en 2006 qui établit un cadre juridique uniforme pour l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des produits chimiques. REACH remplace 40 actes existants. L'autorité centrale chargée de le gérer est l'Agence européenne des produits chimiques, basée à Helsinki. (sp)



MEMBRE DU NOMES ?

Par Nicolas Rion, secrétaire général

« Vous pourriez comparer les positions européennes des candidats. C'est quand même un des membres les plus pro-européens du gouvernement qui cède sa place. » Silence poli. La suggestion n'emballa visiblement pas le correspondant parlementaire : « Eventuellement au plus profond du creux estival, si on a épuisé tous les autres thèmes. Mais je ne promets rien... »

Au moment de l'annonce de la démission de Pascal Couchepin, les journalistes politiques piaffent d'impatience à l'idée de l'été passionnant qui s'annonce. Quelle stratégie les libéraux-radicaux vont-ils adopter pour assurer leur deuxième siège ? Le PDC réussira-t-il à leur brûler la priorité ? Les Verts vont-ils lancer un candidat ? A qui profitera quel scénario en vue de 2011 ? Les thèmes d'articles semblent infinis.

Rapidement, quatre sujets s'imposent : la force politique (faut-il la mesurer en termes électoraux ou en fonction de la taille du groupe ?), l'âge (y a-t-il une Migros Data pour entrer au gouvernement ?), la latinité (un Urs peut-il être romand ?) et la connaissance des langues (sprechen Sie deutsch ?). La question européenne est, elle, considérée comme secondaire, voire insignifiante – il s'agit quand même d'élire un nouveau ministre de l'Intérieur !



Didier Burkhalter aime « se plonger à fond dans les dossiers », nous attendons de lui qu'il se mouille pour la politique européenne ! (Photo : wikicommons)

ment : « Oui, je suis membre du Nomes. » Et il y a ceux qui se distancient, tel Didier Burkhalter, qui reconnaît avoir été membre « il y a de nombreuses années » avant de démissionner, jugeant que les objectifs du Nomes étaient « trop naïfs ».

Effet Libye

Avec le pourrissement de l'affaire libyenne, le débat de l'adhésion gagne encore en actualité et s'installe solidement dans le top 5 des questions adressées aux candidats. La Suisse ne serait-elle pas mieux protégée à l'intérieur de l'UE ? Les PDC Dominique de Buman et Luigi Pedrazzini sont les plus explicites : la Suisse est au centre de l'Europe mais n'a plus d'alliés ni d'amis, elle doit avoir le courage de se poser la question de l'adhésion à l'Union européenne. Trop explicite au goût de leur parti, qui leur préfère un par-

tisan convaincu du bilatéralisme.

Didier Burkhalter n'est certes pas (plus) membre du Nomes, mais les questions des convictions européennes et de l'appartenance au Nomes des candidats auront rarement été aussi présentes au cœur d'une campagne d'élection au Conseil fédéral. ■

Effet « Sommerloch »

C'était toutefois sans compter sur l'effet *Sommerloch*, fatal à Samuel Schmid en 2008. Au début août, arrivant à bout d'inspiration et de munitions, les journalistes se mettent à fouiller dans les placards des candidats. Fulvio Pelli n'a-t-il pas été, en son temps, président de la section tessinoise du Nomes ? La *Mittellandzeitung* ouvre les feux le 4 août : « Le candidat idéal de l'UDC présidait un fanclub de l'UE ». Hans Fehr de l'ASIN s'étrangle en apprenant que son favori est toujours membre du Nomes et exige sa démission.

Le *Blick* s'engouffre alors dans la brèche : Fulvio Pelli a-t-il un « problème euro-turbo » ? Elargissant la question, le journal de boulevard revient sur le sujet le 11 août et passe en revue les convictions européennes des candidats en fonction de leurs liens avec le Nomes. Face aux questions toujours plus pressantes des médias, les réactions divergent. Il y a ceux qui, comme Martine Brunshawig Graf, s'affichent claire-

Félicitations du Nomes

« Félicitations pour votre élection, Monsieur Burkhalter. Beaucoup de travail vous attend désormais, vous devrez contribuer à améliorer la position de la Suisse sur la scène internationale. L'intensification de nos relations politiques avec l'Union européenne est à ce titre primordiale. En devenant membre de l'UE, la Bulgarie a bénéficié du soutien des Vingt-Sept pour faire libérer ses infirmières retenues en Lybie. En se rapprochant elle aussi de Bruxelles, la Suisse pourrait compter sur l'appui décisif de l'UE dans le conflit qui l'oppose au Colonel Kadhafi. Sous le parapluie protecteur de l'UE, elle éviterait en tous les cas que des crises similaires se reproduisent à l'avenir. »

Alec von Graffenried (Verts/BE), président de la section Berne du Nomes, communiqué de presse du 16.9.2009



REFUSER LA DISCUSSION N'EST PAS UN ARGUMENT

Par André-Lou Sugàr, membre du comité du Nomes Vaud

« Mesdames, Messieurs,

Bien que je ne sois pas membre du PLR, j'ai toujours voté en sa faveur ou avec lui. C'est la raison pour laquelle je me sens autorisé à vous dire que je ne partage pas votre attitude de refus d'une discussion sur l'adhésion à l'UE. Loin d'être stérile, cette discussion devrait nous permettre de considérer à tête reposée l'évolution future des rapports de la Suisse avec l'UE. Le postulat de M^{me} Markwalder ne demande pas autre chose. Quant à M. Leuenberger, il a eu le courage de lancer un pavé dans la mare qui, manifestement, vous a passablement secoués.

Le régime des bilatérales convient fort bien à la Suisse, dites-vous. Parfaitement d'accord, mais vous ne pouvez nier qu'il a atteint ses limites et qu'à l'heure actuelle, on se bat les flancs pour trouver comment continuer. Non seulement parce que négocier avec vingt-sept Etats (bientôt plus) rend la chose de plus en plus difficile, mais aussi parce que les bilatérales n'empêchent pas que chaque jour, nous ne pouvons faire autrement que de reprendre des acquis communautaires qui ne sont pas concernés par ces accords.

Vous mentionnez à juste titre quelques-uns des chantiers auxquels notre gouvernement doit s'atteler et que ceux-ci, à votre avis, priment sur une « discussion stérile ». Certes un accord de libre-échange avec l'Inde ou un accord sur les devises avec la Chine sont-ils d'un certain intérêt pour notre économie. Face aux rapports économiques, financiers et (permettez moi de l'ajouter) culturels au sens le plus large, de tels « chantiers » ne font néanmoins pas le poids.

Vous ne dites absolument rien des autres chantiers, institutionnels par exemple, qui sont autrement plus importants pour l'avenir de notre pays en proie périodiquement à des psychodrames et à des humiliations insupportables. J'ai l'impression que vous prenez bien soin de ne pas en parler parce que, au détour de ces réformes, il y a l'éventualité (j'allais écrire à votre place « le spectre »), à terme, d'une éventuelle adhésion.

Que vous a donc fait l'Europe pour que vous ayez si peur que la Suisse y prenne place un jour, comme un membre à part entière ?

N'y aurait-il pas autre chose qui vous motive mais qu'il serait inconvenant d'exprimer à haute et intelligible voix ? Que la Suisse, demeurant envers et contre tout une île au milieu du Vieux Continent, devienne le refuge, le réceptacle de tous ceux qui, personnes physiques ou morales, ont un intérêt à faire en Suisse ce qu'ils ne peuvent plus faire au sein de l'UE. Que certains milieux de notre pays y voient quelque intérêt, cela paraît probable. Toutefois, une telle vision manque de

souffle, il me semble. Et les récents avatars du secret bancaire sont là pour nous en rappeler la fragilité.

Tout autour de notre île helvétique, l'Europe avance, l'Europe unie se construit. Bien plus lentement et lourdement que les pères fondateurs ne l'avaient imaginé. Mais chaque jour une pierre vient s'ajouter à l'édifice. Et vous nous dites : « Circulez, il n'y a rien à voir ! Restons dans notre petite chaudière bien propre, même si le bâtiment européen commence à nous faire de l'ombre ! »

Puissiez-vous revenir sur votre décision et contribuer à engager courageusement la discussion et à la mener à son terme, quel qu'il soit. Alors seulement, nous autres, ceux de la Suisse muette, saurions peut-être un peu mieux où notre pays en est – et nous avec.

Avec mes salutations les meilleures. »

Le PLR pour le maintien du tabou

Dans un communiqué de presse publié le 19 octobre, la direction du PLR déclarait qu'il « s'oppose avec force à l'ouverture d'une nouvelle discussion stérile sur l'adhésion ». Il expliquait que le Conseil fédéral, « au lieu de se perdre dans des débats stériles sur des questions déjà tranchées » par le peuple suisse, devait au contraire privilégier la voie bilatérale et les relations avec l'Inde et la Chine. Le PLR justifiait sa position par le fait que « l'UE se trouve devant des défis colossaux, ses Etats membres ont accumulé des dettes abyssales et se dirigent vers des fortes augmentations d'impôts », voyant là « une des raisons pour lesquelles le peuple s'oppose de manière claire à une adhésion à l'UE ».

Le Nomes déplore fortement la prise de position du parti libéral-radical. Jacques Ducry, vice-président du Nomes et député PLR au Grand Conseil tessinois, s'est exprimé au nom de l'importante composante radicale-libérale au sein du Nomes qui, choquée par le communiqué de la direction du PLR, a réagi ouvertement : « On peut avoir des avis différents sur la question de l'opportunité, du timing ou des modalités d'une adhésion », a-t-il déclaré dans une prise de position du Nomes datée du 22 octobre, « mais refuser d'entrer en matière alors que l'évolution du contexte montre justement la nécessité de remettre le métier sur l'ouvrage est irresponsable ».

De nombreux membres du Nomes membres, sympathisants ou proches des idées du PLR ont en effet pris la plume pour faire part de leur désapprobation aux dirigeants libéraux-radicaux, à l'instar d'André-Lou Sugàr, membre du comité du Nomes Vaud, qui signe la lettre ouverte ci-contre.



Encore plus de mythes:

Dans chaque parution d'«europa.ch», nous démasquons des «faiseurs de mythes», ces fausses déclarations, bêtes, tordues, de la part de médias ou de politiciens concernant les affaires européennes. Ces «mythes» semblent être une spécialité des pays germanophones et anglophones. Les sites internet des missions permanentes de la Commission européenne auprès de l'Angleterre, de l'Autriche et de l'Allemagne collectent chacune une liste affolante de ces mythes aux adresses suivantes:

http://ec.europa.eu/unitedkingdom/press/euromyths/index_en.htm

http://ec.europa.eu/austria/information/eumyth/index_de.htm

http://ec.europa.eu/deutschland/newsroom/eu_mythen/index_de.htm

Le Conseil des ministres conseille!:

La Commission européenne et le Parlement sont connus des Suisses. Le fonctionnement du Conseil des ministres leur est cependant moins familier. Le nouveau site internet du service «Information au public» du Conseil offre la possibilité de remédier à cela en répondant à de nombreuses questions. Et ceux qui n'y trouvent pas leur bonheur peuvent demander des renseignements personnels grâce à un formulaire électronique: un clic et le tour est joué! (sp)

<http://www.consilium.europa.eu/App/info/public/default.aspx?lang=de&cmsid=820>

L'UE POUR LES ... SUISSSES

L'Europe bouge, comme nous le montre le récent oui irlandais au Traité de Lisbonne. La Suisse traîne et se retrouve isolée, comme nous le prouve l'évolution du «secret» bancaire, mais aussi le récent refus du parlement de participer à l'opération Atalante. Au moment où un débat de fond sur l'Union européenne serait plus que souhaitable, il est intéressant de se mettre à jour sur le fonctionnement de cette institution. Parce que finalement, comment fonctionne l'Union européenne, ce système hybride, cette grande machine ou même, comme disait Jacques Delors, cet «objet politique non identifié»?

Samuel Gablin et Florian Steinbacher, avec l'aide et la complicité de Mix & Remix, s'attaquent à la compréhension du système européen. D'emblée, Mix & Remix résume la situation: «Certains ne voient dans l'Union européenne qu'une grosse structure méga-complexe... – C'est plus compliqué que ça!» Avec ses plus de 490 millions d'habitants, ses 27 Etats membres, ses 23 langues officielles, l'Union européenne dispose en effet d'institutions adaptées à sa diversité afin de mener à bien ses ambitions politiques.

Sous la forme d'un aide-mémoire, Samuel Gablin et Florian Steinbacher dressent un résumé clair, actuel et com-



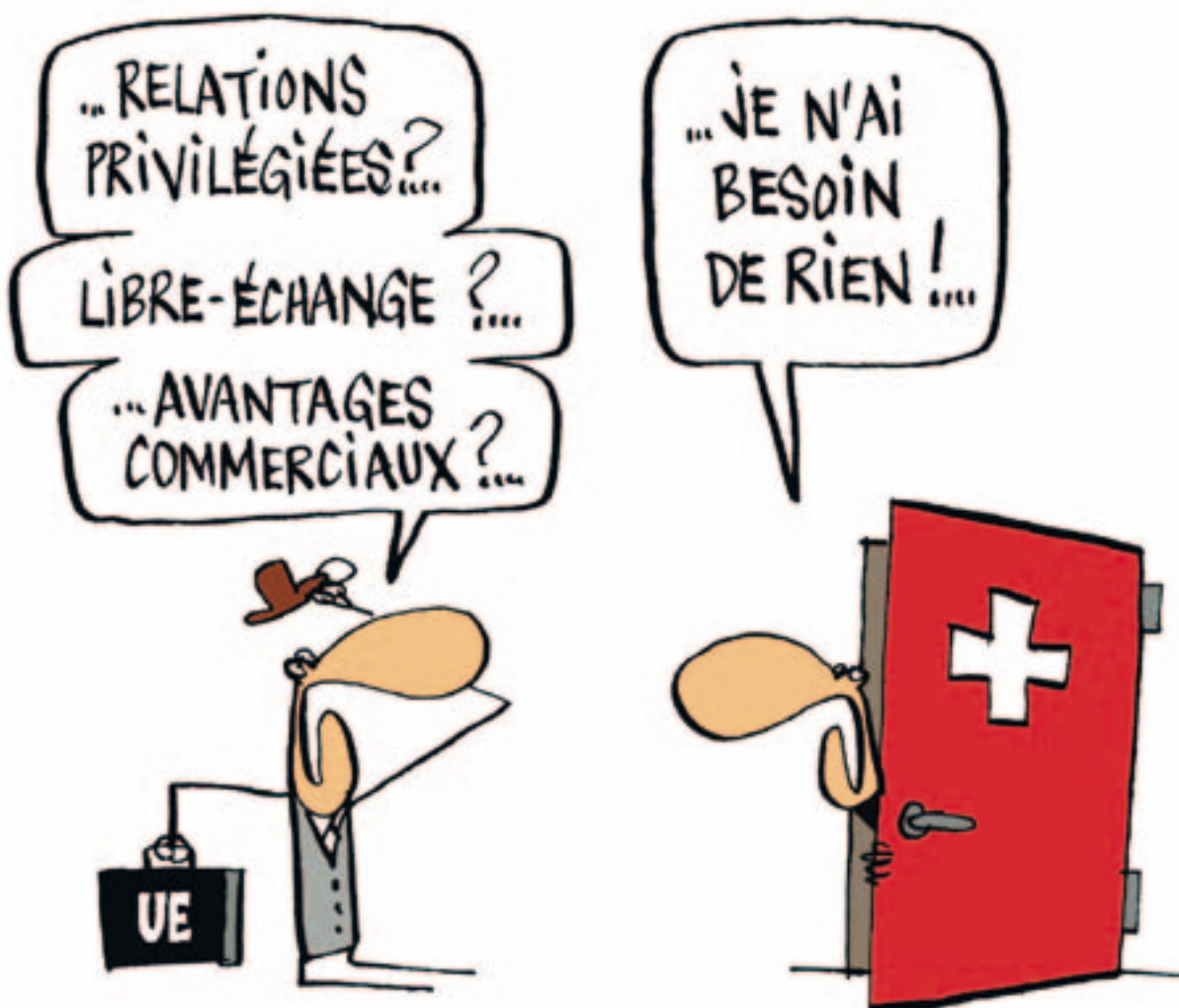
plet sur le fonctionnement de ces institutions. Quelles sont-elles? Comment fonctionnent-elles? Quelles sont les politiques menées par l'UE? Quelles sont les perspectives d'avenir de l'UE? Telles sont les questions abordées dans leur ouvrage. Par ses caricatures, Mix & Remix ajoute un regard ludique, critique et toujours subtil, qui permet une lecture agréable et décontractée.

Une partie du livre se focalise sur les relations entre la Suisse et l'Union européenne et offre ainsi un rappel clair et synthétique des bilatérales. Les réformes apportées par le Traité de Lisbonne, récemment approuvé par 67% du peuple irlandais, sont également abordées.

L'ouvrage de Samuel Gablin, Florian Steinbacher et Mix & Remix est une synthèse à mettre dans les mains de toutes les personnes, initiées ou non, qui s'intéressent aux mécanismes et aux institutions qui dirigent l'Union européenne. Il constitue une base appréciable pour lancer un débat de fond sur l'adhésion... voire un outil indispensable pour tout membre du Nomes! (rv)

Gablin Samuel, Steinbacher Florian et Mix & Remix, «Institutions politiques européennes», LEP Editions Loisirs et Pédagogie, Le Mont-sur-Lausanne, 2009, 112 pages. Disponible en librairie au prix de 14 francs.





La plume de Mix & Remix, une touche d'humour et d'ironie toujours bien placée qui nous guide, sourire aux lèvres, tout au long de cet aide-mémoire très pratique ! (rv)

© Gablin Samuel, Steinbacher Florian et Mix & Remix, « Institutions politiques européennes », LEP Editions Loisirs et Pédagogie, Le Mont-Sur-Lausanne, 2009.



eu.spots

Laissez ces oiseaux tranquilles !

Suite à la demande de la Commission européenne, la Cour européenne de justice a condamné Malte pour n'avoir pas respecté la directive européenne de 1979 sur la faune en autorisant la chasse des cailles et des tourterelles pendant le printemps. La reproduction des oiseaux migrateurs a ainsi été gravement perturbée. Une ordonnance sup-provisoire de la Cour avait mis fin à la chasse au printemps en 2008 et 2009. (sp)

Remboursez !

Plus de 200 millions d'euros sont réclamés par la Commission européenne auprès de 18 membres qui ont violé les règles de l'UE sur les subventions agricoles. En première position, la France devrait rembourser 71 millions, suivie par l'Espagne avec 31,7, les Pays-Bas avec 16,6, la Hongrie avec 12, et la Pologne avec 10 millions d'euros. L'Autriche, la Belgique, la République tchèque, l'Allemagne, la Finlande, l'Angleterre, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, la Lituanie, Malte, le Portugal et la Slovaquie sont aussi dans le collimateur. (sp)

Tous les alphabets

Trois ans après sa création, le domaine Internet « .eu » enregistre déjà trois millions d'utilisateurs. Les administrateurs souhaitent désormais faire un pas en avant : les noms de domaine devraient bientôt être disponibles avec les alphabets cyrillique (Bulgarie) et grec (la Grèce et Chypre), de même qu'avec d'autres alphabets à caractères spéciaux, notamment celui utilisé dans les langues slaves. Ainsi, le domaine « .eu » serait significativement renforcé dans les pays de l'Europe de l'Est. (sp)



AL3 designed to move

girsberger

Design: Thierry Aubert | www.girsberger.com